



Rapport du président pour l'année 2013

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la dixième année d'activité de notre association.

Affaires extraordinaires

Durant l'exercice sous revue, plusieurs événements nous ont tout spécialement sollicités.

D'abord, il y a eu la motion ayant valeur de directive intitulée « Une petite modification, au bénéfice des personnes handicapées » et la motion « Révision de la loi sur les Eglises nationales bernoises ». Elles ont toutes deux été déposées par Franziska Schöni-Affolter, membre du Grand Conseil et du groupe Vert'libéraux/PDC. Notre association a réagi en s'adressant à tous les membres du Grand Conseil et en invitant toutes les paroisses à lutter contre ces deux motions dans leur région. L'association a élaboré et distribué une vaste documentation à cet effet. Elle y montrait notamment les conséquences que ces motions auraient dans chaque paroisse sur les pourcentages de postes pastoraux.

Nous avons mené des activités intensives, avec les Eglises nationales et la Société pastorale, sur la scène politique et dans les coulisses ainsi que dans les médias.

Le Grand Conseil a rejeté la motion ayant valeur de directive par 117 voix contre 12, tandis que l'autre motion, transformée en postulat, a été rejeté par 75 voix contre 47.

Ensemble, nous avons réussi à gagner une bataille. Les prochaines hostilités sont cependant déjà annoncées !

Ensuite, l'Association des paroisses a été invitée à diverses reprises à se prononcer sur la question de la rémunération des membres des autorités paroissiales travaillant à titre bénévole pour les trois Eglises nationales. Le Comité a entrepris la définition de telles indemnités, en accord avec les dispositions légales et sur la base d'une enquête menée auprès de toutes les paroisses pour réunir les données pertinentes. Ces dernières ont été rassemblées dans des tableaux et des graphiques, puis mises à la disposition des paroisses et des partenaires.

L'Association a sciemment renoncé à émettre des recommandations. Elle a préféré laisser le soin aux paroisses de faire leur propre choix sur la base des informations rassemblées.

Par ailleurs, l'Association des paroisses a été invitée à participer à différentes consultations, dont voici trois qu'elle estime utile de mentionner.

Consultation « Nouvelle constitution » de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS):

L'Association des paroisses s'est prononcée sur l'inclusion des paroisses, sur le Synode en qualité d'organe législatif, les finances, la présidence et l'autonomie des paroisses ainsi que sur la clarté concernant l'affiliation. Nous avons communiqué nos réflexions sur ces sujets et avons formulé des propositions.

Procédure de consultation de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne concernant la révision de l'ordonnance sur les

rapports de travail des titulaires de poste d'ecclésiastique ou d'ecclésiastique auxiliaire (OREA), interdiction des locaux de service dans les logements privés:
L'Association des paroisses a attiré l'attention sur les conséquences financières pour les paroisses; elle a soumis des ébauches de solutions, des remarques et des suggestions, et elle s'est mise à disposition pour une discussion.

Consultation de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne concernant l'ordonnance de Direction sur la gestion et l'archivage des documents des collectivités de droit public soumises à la loi sur les communes et de leurs établissements (ODArch communes):

L'Association a estimé que cette question était importante, en raison d'abord de son contenu, mais également de la charge de travail que la mise en œuvre représente pour les paroisses. Elle a formulé des remarques et des propositions, et plaidé en faveur d'une ordonnance aisée à comprendre, facile à appliquer et compatible avec un travail de milice.

Effectif des membres

Au cours de l'année sous rapport, 27 paroisses ont adhéré à l'Association des paroisses, à savoir (dans l'ordre de leur adhésion):

Paroisses réformées évangéliques: Jegenstorf-Urtenen, Trub, Kerzers (Chiètres) Berne/Fribourg, Wimmis, Rüderswil, Erlach (Cerlier)-Tschugg, Bätterkinden, Bolligen, Seeburg, Roggwil, Sonvilier, Grafenried, Pilgerweg Bielersee, Linden, Trubschachen, Reconvilier, Tramelan, Court, Habkern, Diesse, Walkringen, Par8, Sutz-Lattrigen, Villeret et Corgé-mont-Cortébert

Paroisses catholiques-romaines: Münsingen, Worb St. Martin et Seeland-Lyss

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de l'effectif des membres durant l'année 2013.

	Total paroisses le 1.1.2013	Membres au 1.1.2013	Membres au 31.12.2013
Paroisses réformées évangéliques	205	154	178
Paroisses générales réformées évangéliques	3	3	3
Paroisses catholiques-romaines	33	25	28
Paroisses générales catholiques-romaines	1	1	1
Paroisses catholiques chrétiennes	4	4	4
Total	246 100 %	187 76 %	214 87 %

Comité

Durant l'exercice sous revue, nous nous sommes penchés sur la stratégie de notre association. Nous avons notamment fait des planifications pour les domaines Tâches, Ressources, Personnel, Capacités et compétences, Finances.

Les plans sont en grande partie achevés et nous passons à leur mise en œuvre, pas à pas. Nous ne vous le cacherons pas: le chemin sera ardu, mais il n'y a aucun obstacle insurmontable en vue.

Ces dernières années, nous avons eu recours à des experts extérieurs, une pratique qui s'est révélée judicieuse. Ces personnes travaillent au sein de groupes spécialisés, sur mandat, et sont accompagnées par des membres du comité. Nos capacités en matière de projets s'en trouvent élargies, nous profitons de l'expérience de personnalités de l'Eglise et du monde politique.

Le comité a tenu 12 séances en 2013. Ses membres ont en outre pris part à de nombreuses réunions de commissions et de groupes de travail. Nous avons également participé à différentes manifestations de nos partenaires, tant ecclésiastiques que laïcs.

La coopération au sein du comité est excellente. Chacun profite des expériences des autres et des échanges entre les différentes confessions... Un œcuménisme vécu et qui fonctionne de façon exemplaire.

Il me tient à cœur d'adresser ici mes vifs remerciements à mes collègues du comité pour leur précieux travail et leur grand engagement. Je me réjouis de poursuivre cette coopération dans l'intérêt de notre association.

Secrétariat

Le secrétariat, installé dans les bureaux de l'administration de la paroisse générale réformée évangélique de Thoune, fonctionne à merveille. Etant donné que nous pratiquons une administration « light » et que les membres du comité abattent eux-mêmes une grande partie du travail, les coûts restent modestes. Que toutes celles et ceux qui contribuent à ce travail soient remerciés à cet endroit.

Collaboration avec nos partenaires

Nous entretenons des relations avec nos partenaires, ecclésiastiques et laïcs, plus ou moins étroites selon le cas.

Nous convions nos partenaires à nos assemblées générales et nous prenons part à leurs manifestations.

Nous nous informons réciproquement sur nos propositions et nos procédures de consultation. La fréquence de nos contacts est réévaluée régulièrement.

Affaires en cours

L'état d'avancement de nos différents projets a été documenté en détail dans le bulletin d'automne 2013.

Au point 7 de l'ordre du jour, nous vous informerons sur des projets choisis.

Conclusion

Il me tient à cœur de remercier ici les paroisses pour la confiance qu'elles nous témoignent, nos partenaires pour la reconnaissance de notre association et pour l'excellente collaboration.

Enfin, je tiens à réitérer ma gratitude aux membres du comité pour leur travail infatigable et leur immense engagement.

Goldiwil, le 26 mars 2014

Fridolin Marti, président

www.kirchgemeindeverband-bern.ch